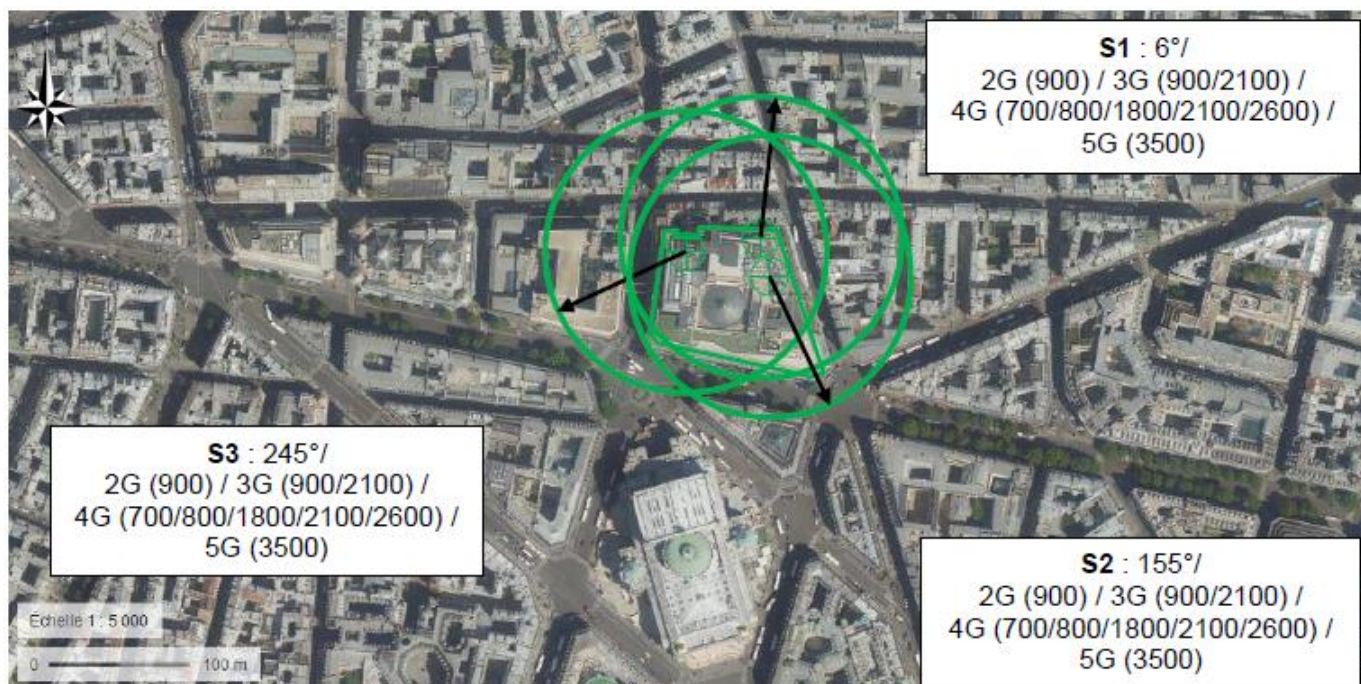


Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

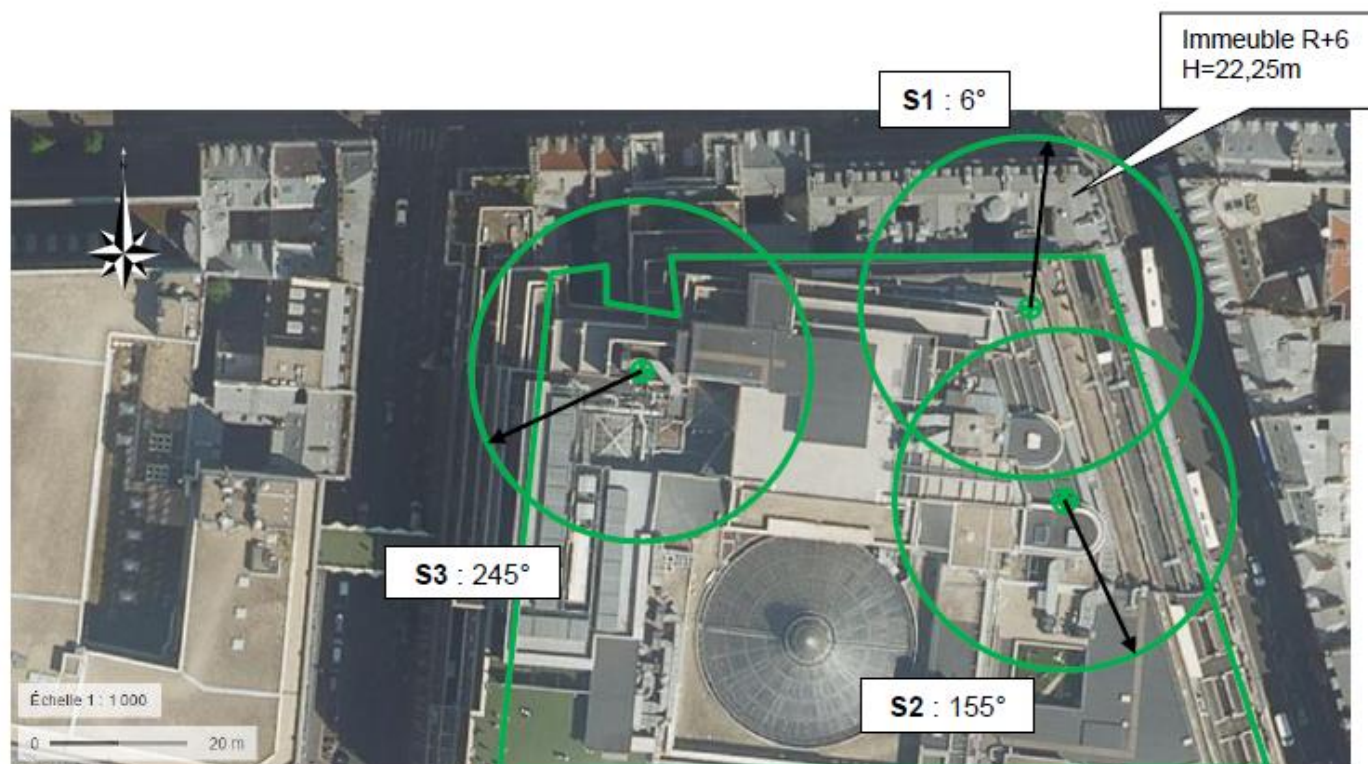
Informations générales :			
Opérateur	Orange	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	HAVRE CAUMARTIN	Numéro	122U8
Adresse du site	79, rue de Provence	Hauteur	R+10 (36.70 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Commerces
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			03/05/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			30/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)			30/01/2021
Historique et contexte	Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)		
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 6°, 155° et 245°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G : 6° < 4V/m - 155° < 4V/m - 245° < 4V/m 5G : 6° < 2V/m - 155° < 2V/m - 245° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	40.40m azimut 6°, 45.40m azimut 155°, 46.25m azimut 245°		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 6°/155°/245° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts		
Intégration antenne	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Défavorable ☐
			Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

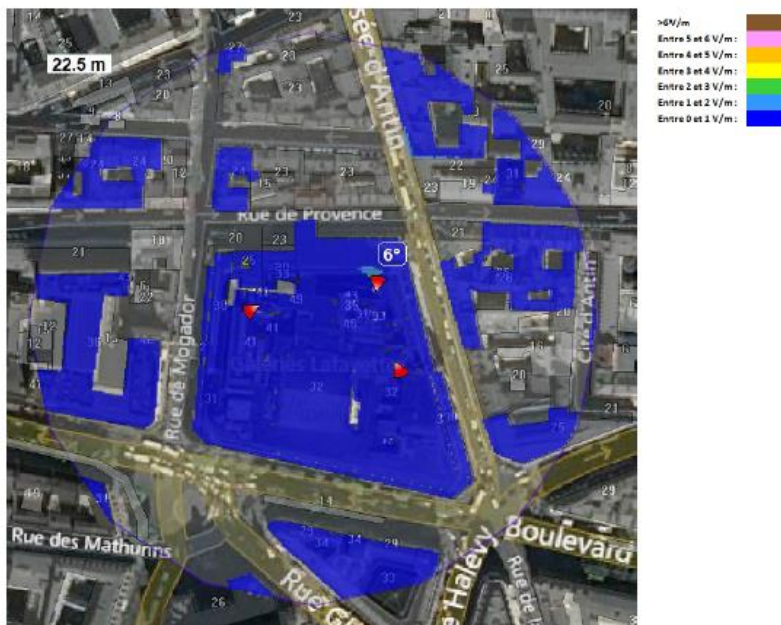
	Azimut 6°	Azimut 155°	Azimut 245°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5m	28.5m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Azimut 6°

Pour l'antenne à faisceaux orientables dans l'azimut 6°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



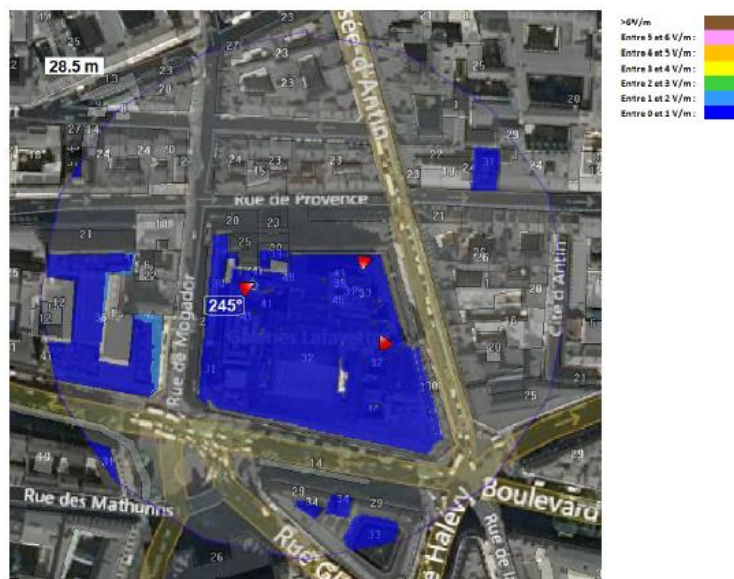
Azimut 155°

Pour l'antenne à faisceaux orientables dans l'azimut 155°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



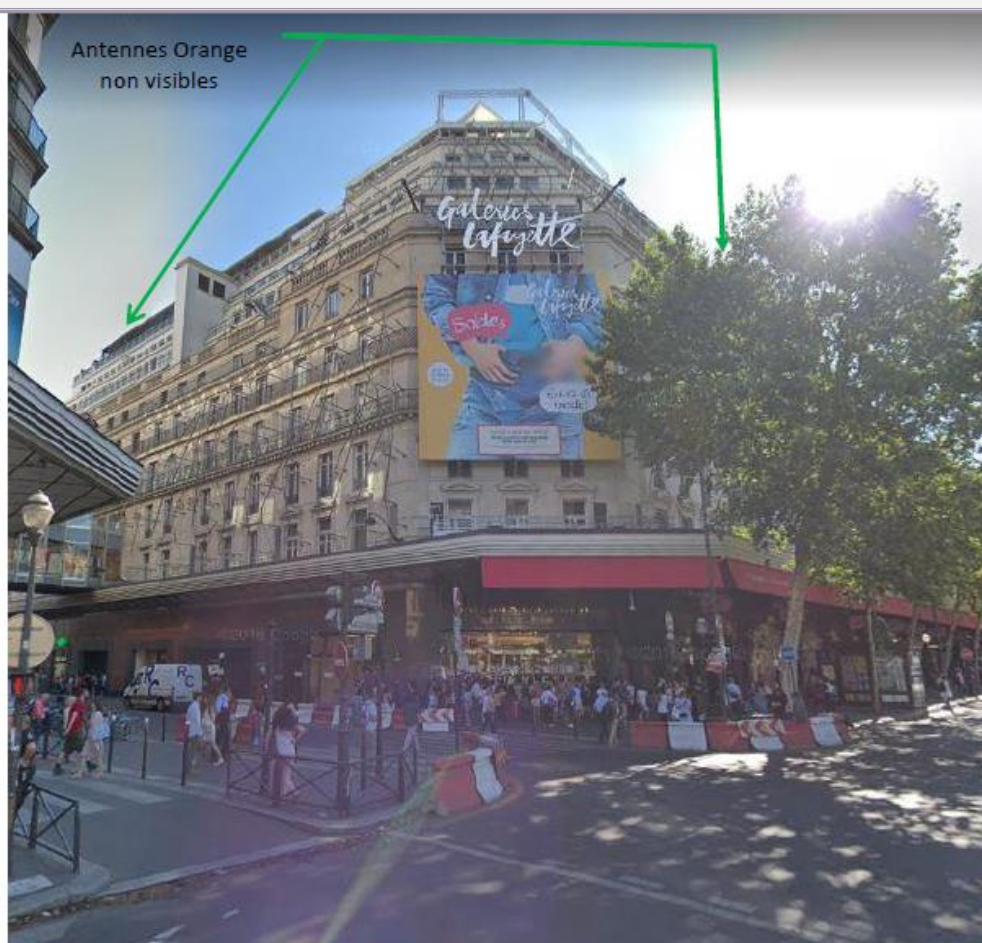
Azimut 245°

Pour l'antenne à faisceaux orientables dans l'azimut 245°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



	Azimut 6°	Azimut 155°	Azimut 245°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	Entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	28.5 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 6°



Azimut 155°



Azimut 245°

